**46ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Yémen**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 1 mai 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Yémen et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3ème cycle.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg propose six recommandations au Yémen :

1. Appliquer les recommandations des précédents rapports du Haut-Commissariat et du Groupe d’éminents experts ;
2. Adhérer au Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
3. Protéger les défenseuses et défenseurs des droits humains et les journalistes contre toutes les formes de harcèlement, d’intimidation et de représailles ;
4. Enquêter sur les meurtres présumés de migrants et sur les autres violations commises à la frontière entre le Yémen et l’Arabie saoudite ;
5. Faire cesser les persécutions à l’encontre des minorités religieuses dont sont notamment victimes les Baha’i ;
6. Incriminer toutes les formes de violence fondée sur le genre, y compris le harcèlement sexuel, la violence familiale et le viol conjugal.

Nous souhaitons plein succès au Yémen dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[183 mots – 1 minute 15 secondes]